

Prise de fonction des Brigadiers Chefs Pénitentiaires **Encadrement**

L'UFAP UNSa Justice vous informe de la prochaine publication d'une note modifiant la date de prise de fonction d'une partie des Brigadiers Chefs mutés lors de la dernière mobilité :

- Pour ceux exerçant en établissements sur le ressort de la DISP de PARIS et ceux affectés administrativement dans le département des Bouches-du-Rhône sur le ressort de la DISP de la Marseille : leur date de prise fonction serait repoussée au **01/09/2024**.
- Pour ceux mutés sur l'un des PREJ dépendant de ces zones géographiques et possédant déjà l'habilitation : leur prise de fonction serait avancée au **01/06/2024**.

L'UFAP UNSa Justice s'insurge contre une telle décision prise au seul titre des **nécessités de service liées aux Jeux Olympiques**.

La vie des personnels n'est pas un jeu... Cette décision est prise au détriment de leur vie privée et sans aucune considération de l'impact qu'elle pourrait avoir sur leur sphère familiale ou encore pour les établissements attendant avec impatience ce renfort en personnel ! **Espérons au moins qu'il soit prévu de leur verser la prime JOP...**

**L'UFAP UNSa Justice demande à l'Administration
Pénitentiaire de revoir sans délais sa copie !
Et muter les agents aux dates initialement prévues!**



**L'UFAP UNSa JUSTICE
VOUS iNFORME**

Le 14 mai 2024